



Novembre 2018

## POLITIQUE QUALITÉ INRS 2019-2020

Les axes de notre politique Qualité visent à mener à bien la mission de l'INRS qui est la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, pour l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail.

### Ces axes visent à :

- ▶ Agir en prévention primaire.
- ▶ Développer des outils et méthodes à destination des entreprises sur la base des connaissances acquises en Etudes et recherche, en Assistance ou par d'autres sources et les transférer soit directement, soit par l'intermédiaire de relais.
- ▶ Agir sans conflit d'intérêt, en conformité avec sa déontologie et ses valeurs d'indépendance, d'impartialité, de transparence, de compétence et de professionnalisme.
- ▶ Améliorer la prise en compte des besoins de nos clients et leur satisfaction.

### Nos priorités 2019 - 2020 sont :

- ▶ Conforter le positionnement d'acteur de référence en santé et sécurité au travail
- ▶ Mettre en œuvre la Convention d'objectifs et de gestion de la Cnam et le Plan stratégique 2018-2022 de l'INRS
- ▶ Poursuivre l'amélioration de la qualité des travaux de l'INRS au service de la prévention
- ▶ Optimiser l'affectation de nos moyens dans le cadre de la réalisation de nos missions
- ▶ Poursuivre le développement de la démarche d'évaluation à l'INRS.

Stéphane Pimbert,  
Directeur Général

Notre métier, rendre le vôtre plus sûr